

AU COEUR DE L'AJOIE ET AUX PORTES DE L'ALSACE



Vue sur Alle depuis le Buisson Galant. Photo: Claude Vanhoutégghem.

Editorial

Chers habitantes et habitants,

C'est avec une profonde émotion et un sentiment de responsabilité que je prends la plume pour la première fois en tant que votre Maire.

La confiance que vous m'avez accordée lors de cette élection, avec près de 70 % des suffrages exprimés, me touche sincèrement. Ce résultat n'est pas une victoire personnelle : c'est un mandat clair, celui d'agir pour notre Commune avec sérieux, humilité et engagement. Je mesure le poids de cette confiance, et je m'engage à ne jamais la décevoir.

Le dialogue, avant tout

Notre Commune est forte de ses habitants, de ses associations, de ses acteurs économiques et de ses bénévoles. Je suis convaincu qu'aucune décision importante ne doit se prendre sans avoir écouté, consulté, débattu. Les portes de la Mairie vous sont ouvertes chaque lundi de 17h00 à 19h00. Je m'engage à organiser des séances d'information régulières et à maintenir un contact direct avec chacun d'entre vous.

La rigueur financière, une priorité absolue

Bien gérer les deniers publics, c'est respecter le travail de chaque contribuable. Nous veillerons à maintenir un budget sain, à prioriser les dépenses utiles et à éviter tout engagement inconsidéré. La transparence financière sera un fil conducteur de mon mandat.

Des projets ambitieux pour notre avenir

Notre Commune a du potentiel, et nous entendons le valoriser. Plusieurs chantiers importants sont devant nous : rénovation de l'espace public, mobilité douce, logement, infrastructures sportives, à adapter selon vos projets. Ces projets seront menés avec méthode, en veillant à leur financement et à leur ancrage dans les besoins réels de la population.

Ensemble

Je ne pourrai rien accomplir seul. Je compte sur le Conseil communal, sur l'Administration, les services communaux et, surtout, sur vous. C'est ensemble que nous construirons une commune où il fait bon vivre, aujourd'hui comme demain. Merci de votre confiance. Je suis fier et honoré de vous servir.

Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble du personnel communal pour la qualité de la collaboration depuis mon arrivée. Leur engagement quotidien est un pilier essentiel de notre fonctionnement.

Enfin, je vous souhaite à toutes et à tous une très belle fête d'Alle, qui se déroulera les 21, 22 et 23 août prochains. Merci aux sociétés locales, restaurateurs, forains, commerces, bénévoles et à toute la population pour leur contribution à cet événement favorisant le vivre-ensemble.

Claude Vanhoutégghem
Maire

9ème édition du salon «L'Ajoie de mieux vivre»

Les 14 et 15 mars derniers, la Salle des fêtes d'Alle a accueilli la 9^e édition du salon L'Ajoie de mieux-vivre, un rendez-vous désormais bien ancré dans la vie locale et attendu par un public toujours plus fidèle. Année après année, cet événement s'impose comme un temps fort dédié au bien-être, à la découverte et à la reconnexion à soi.

Pendant deux jours, le salon a invité les visiteurs à une véritable immersion au cœur des thérapies holistiques et des pratiques naturelles, dans une atmosphère chaleureuse, empreinte de bienveillance, d'écoute et de respect. Dès l'entrée, on ressentait cette volonté de proposer un espace hors du temps, propice à la détente, à la curiosité et à l'échange.

Réunissant des exposants aux approches riches, variées et complémentaires, l'événement a offert un large éventail de soins, de conseils et d'accompagnements, capables de répondre à des besoins très divers. Que l'on vienne par simple



L'Ajoie de mieux-vivre, un rendez-vous dédié au bien-être, aux rencontres et aux découvertes locales. Photo: Alan Stalder.

curiosité, par envie de mieux comprendre certaines pratiques ou dans une démarche personnelle plus profonde, chacun pouvait y trouver matière à réflexion et à expérience.

Les visiteurs ont ainsi pu découvrir ou approfondir des disciplines telles que les

soins énergétiques, l'hypnose, la chiropédie, la lithothérapie. Autant de pratiques qui, au fil des stands et des rencontres, ont suscité échanges, questionnements et parfois même de véritables déclics.

Mais plus qu'un simple salon, L'Ajoie de mieux-vivre se veut avant tout un lieu de rencontre et de dialogue. Les visiteurs ont été invités à prendre le temps, à expérimenter, à poser des questions sans jugement et à échanger directement avec les praticiens et artisans présents. Ces moments de discussion, souvent spontanés et sincères, ont largement contribué à la richesse humaine de l'événement.

Au-delà des pratiques proposées, cette 9^e édition a surtout rappelé l'importance de s'accorder des parenthèses de bien-être, d'écoute et de réflexion dans un quotidien souvent rythmé par la rapidité et les contraintes. Un message simple, mais essentiel, qui explique sans doute le succès et la longévité de ce salon devenu incontournable à Alle. ■

Texte d'Alan Stalder

Publicité Saint-Martin 2026

ORGANISATION JEUNESSE MUSIC'ALLE

ST-MARTIN 2026

ALLE
14 NOVEMBRE 2026

19H00
SALLE DES FÊTES

ANIMATIONS MUSICALES & DJ PAOLO

INSCRIPTIONS : 079 921 28 87
e-mail : jeunessemusicalle@gmail.com

63.-/ PERSONNE 30.-/ ENFANT
(BOISSONS NON COMPRIS)

MENU

Toéttché
Gelée de ménage
Boudin à la crème
Grillade, aïriaux
Sorbet à la Damassine
Choucroute garnie
Crème brûlée
Café

BOUCHÈRE FLURY, COURTEMARCHE

Possibilité de dormir sur place avec petit déjeuner : 25.-/personne.

RESERVEZ DÈS MAINTENANT

Claude Vanhoutégghem, Maire d'Alle

À la suite de la démission de Mme Karine Génesta-Nagel, annoncée lors de l'Assemblée communale du 9 décembre 2025, une élection complémentaire par les urnes a été organisée le 19 avril 2026.

À l'issue du scrutin, M. Claude Vanhoutégghem a été élu à la tête de la Commune avec 70,5% des suffrages. Il est entré en fonction en qualité de Maire, respectivement Président du Conseil communal d'Alle, le 30 avril 2026.

Après quelques semaines d'exercice, Claude, dont l'agenda déjà bien rempli et les sollicitations nombreuses, a volontiers accepté de prendre un moment pour se prêter au jeu de quelques questions personnelles. Rencontre privilégiée pour découvrir le nouveau Maire d'Alle. ■

Texte d'Alan Stalder

Quel plat aimez-vous particulièrement cuisiner ?

La cuisine n'est pas ma passion. J'ai la chance d'être marié à une passionnée de cuisine qui me mijote de très bons plats. J'adore les pâtes sous toutes ces formes et en particulier un bon gratin de cornettes avec jambon et fromage.

Quel unique livre emporteriez-vous sur une île déserte ?

Je prendrais Forteresse digitale de Dan

Brown. C'est un livre qui m'a marqué. Il traite de l'internet et des réseaux sociaux avec tout le pouvoir de surveillance des Etats-Unis et les dangers auxquels nous sommes tous exposés.

Si vous étiez une couleur, laquelle seriez-vous ?

L'orange : c'est la chaleur, le rappel du soleil, du feu, de l'automne. C'est un mélange du rouge (passion) et du jaune (lumière) qui symbolise un équilibre entre énergie et positivité. L'orange favorise la communication et les échanges.

Quelle région appréciez-vous particulièrement ?

A part l'Ajoie à laquelle je suis profondément attaché, je me ressource dans le Valais et plus particulièrement dans la région de Nendaz. Je suis passionné par le ski et le domaine des 4 Vallées offre un panorama et des pistes incroyables. J'adore aussi me promener le long des Bisses qui sont nombreux et tous aussi beaux les uns que les autres.

Quel film ou quelle série vous a marqué ?

J'ai adoré lors de sa sortie «Bienvenue chez les Ch'tis». C'est un film que je ne me lasse pas de revoir. Il est drôle mais met aussi en exergue les différentes culturelles dans un même pays. ■



Claude Vanhoutégghem, responsable du Dicastère des Ressources (Finances et RH, Administration 3.0, Tissu économique local, Représentations régionales, Protection de la population). Photo: Claude Vanhoutégghem.

Jubilairer 20 ans

Depuis 20 ans, Nicole Fernandez-Jobin sert la Commune d'Alle avec professionnalisme et dévouement, portant plusieurs casquettes, preuve d'une polyvalence inégalée où il faut jongler, chaque jour, entre les différentes activités.

Agente administrative à l'Administration communale, Nicole participe activement aux tâches de gestion et administratives de la Commune en épaulant le Conseil communal dans le bon suivi des dossiers.

En tant qu'Agente communale AVS, elle est l'interlocutrice privilégiée entre

l'Etablissement cantonal d'assurances sociales (ECAS) et les habitants, et joue un rôle déterminant dans l'organisation des assurances sociales. Elle est également secrétaire de l'Association du Centre sportif régional d'Alle, veillant à la bonne organisation des activités sportives. Calme et analytique, Nicole contribue avec sérieux au bon fonctionnement de notre administration. Toujours attentive, elle anticipe les problèmes et propose des solutions pragmatiques qui facilitent le quotidien de ses collègues, du Conseil communal et des citoyens.

Sa compétence, sa fiabilité et son sens du service en font une collaboratrice inestimable, un pilier discret sur lequel nous pouvons toujours compter en toute confiance.

Merci, Nicole, pour ces deux décennies de fidélité et d'engagement au cœur de notre Commune. ■

Texte d'Alan Stalder

Le FC Alle distingué par la certification « ASF Quality Club »

Samedi 21 mars 2026, le FC Alle a franchi une étape importante de son développement en recevant officiellement la certification ASF Quality Club, en présence des représentants de l'Association Suisse de Football (ASF) et de l'Association Jurassienne de Football (AJF).

Le programme ASF Quality Club soutient les clubs de football suisses et les accompagne sur la voie de la certification, en reconnaissant un travail exemplaire réalisé au sein des structures associatives, tant sur le plan sportif qu'organisationnel. Cette distinction atteste d'un engagement durable en faveur de la qualité, des valeurs et du développement du football.

Dans l'Arc jurassien, le FC Alle devient ainsi le deuxième club à obtenir cette certification, après le FC Tavannes-Tramelan, confirmant le dynamisme et le sérieux du travail accompli dans la région.

Lors de la cérémonie officielle, les représentants de l'ASF, de l'AJF, du FC Alle ainsi que des Autorités communales ont pris successivement la parole afin de féliciter le club et de remercier l'ensemble des personnes impliquées pour cette reconnaissance. Les discours ont souligné l'engagement des bénévoles, des entraîneurs, des dirigeants et des joueurs, sans lesquels cette certification n'aurait pas été possible. Les clubs ayant obtenu le label « ASF Quality Club » se distinguent par un travail exemplaire dans cinq



Le FC Alle entouré des représentants de l'ASF, de l'AJF et des Autorités communales lors de la remise officielle de la certification ASF Quality Club. Photo: Aurel von Niederhäusern.

domaines de développement fondamentaux.

Lignes directrices et stratégie du club : le club dispose de lignes directrices claires et d'une stratégie définie, mises en œuvre et partagées par l'ensemble de ses membres.

Culture positive du club : le FC Alle promeut une culture de club fondée sur des valeurs positives, appliquées sur le terrain comme en dehors.

Clubmanagement : la vie associative est gérée de manière professionnelle, structurée et responsable.

Footballmanagement : le club crée des conditions favorables à l'entraînement et à la pratique du jeu pour toutes les catégories.

Spirit of Football : le FC Alle encourage un football sain, respectueux, équitable et orienté vers la réussite collective.

Cette certification constitue une source de fierté pour le FC Alle et pour toute la Commune. Elle récompense un travail de fond et encourage le club à poursuivre son développement dans le respect des valeurs du football et de l'engagement associatif. ■

Texte d'Alan Stalder

Un site internet repensé pour mieux servir les habitants d'Alle

Fin juin 2026, la Commune d'Alle a dévoilé le nouveau design de son site internet www.alle.ch réalisé par Ex-perience web & print à Alle. L'interface a été entièrement repensée afin de faciliter la navigation, aussi bien sur ordinateur que sur smartphone. Les informations essentielles comme les actualités communales, l'agenda, les démarches administratives,

etc., sont désormais accessibles en quelques clics. Ce nouvel outil se veut pratique, intuitif et accueillant, reflétant l'image d'une commune dynamique. C'est une évolution qui renforce le lien entre l'Administration communale et les citoyens d'Alle. ■

Texte d'Alan Stalder



Nouveau design, navigation simplifiée et accès rapide aux informations : le site internet de la Commune fait peau neuve.

Avec le Bibliobus, faites le plein de lectures, de découvertes et d'évasion...

Le Bibliobus, c'est bien plus qu'un simple bus : c'est une bibliothèque sur roues, conviviale et ouverte à toutes et tous. Envie de vous plonger dans un roman captivant, de tester une nouvelle recette, de rêver à votre prochain voyage ou de partager de belles histoires avec vos enfants ou petits-enfants ? Vous trouverez forcément votre bonheur à bord !

Près de 75'000 documents vous attendent : livres, BD, DVD, magazines... sans oublier des collections adaptées à chacun, comme les livres en grands caractères (« lecture confort »), les livres adaptés au public DYS ou les livres à écouter. Et ce n'est pas tout : vous pouvez aussi emprunter des jeux vidéo (Switch, PlayStation) et même des objets insolites comme un télescope, une machine à bulles, une sacoche à vélo ou un kit de tricot. Avec la carte du Bibliobus, tout devient accessible !

Et pour encore plus de simplicité, il est facile de réserver vos documents depuis chez vous grâce au catalogue en ligne.

La cotisation annuelle est de CHF 25.- (CHF 20.- pour les Seniors/AI) et elle est gratuite pour les enfants et les jeunes en formation. Rendez-vous à Alle, deux jeudis par mois, de 17h00 à 19h30, sur la Place de la Gare. Toutes les infos sont



Le Bibliobus stationne deux fois par mois à Alle. Photo: Alan Stalder.

disponibles sur : www.bibliobus.ch ■

Texte de Julie Greub

Prochaines dates en 2026

3 et 17 septembre 2026
1er, 15 et 29 octobre 2026
12 et 26 novembre 2026
10 décembre 2026

Quelques citations des lecteurs :

« Le Bibliobus, c'est chaque mois un rendez-vous sympa ! »

« Je peux découvrir plein de nouveaux auteurs pour une somme très modique »

« Il y a toujours des nouveautés, et je suis bien conseillée ».

Concours Bibliobus

Tentez de gagner l'un des 20 abonnements au Bibliobus, d'une valeur de CHF 25.- chacun, tirés au sort en répondant à la question suivante :

Combien de documents sont proposés par le Bibliobus ?

La réponse est à adresser à :
Administration communale
Concours Journal local
Case postale 59, 2942 Alle

ou par courriel à secretariat@alle.ch

Fenêtres de l'Avent à Alle

La Société de Développement et d'Embellissement d'Alle (SDEA) convie la population à participer activement au calendrier de Noël 2026. Chaque soir du mois de décembre, du 1er au 24, une fenêtre s'illuminera dans nos rues.

Si vous...

Familles, écoles, associations, commerçants, entreprises ou restaurateurs êtes motivés à organiser et recevoir chez vous ou à l'extérieur (jardin, devant la maison...) un moment convivial de rencontre avec la population. Alors, choisissez une date qui vous convient

entre le 1er et le 24 décembre 2026 et laissez parler votre imagination et votre créativité pour décorer votre fenêtre. Libre à chacun de prévoir une boisson chaude.

Ensemble, nous pouvons créer une expérience unique pour les habitants en cette période de l'Avent.

Rejoignez-nous afin de partager la magie de Noël à travers les fenêtres du village ! Inscrivez-vous auprès de : Mme Dany Riat
tél: 078 965 58 54 email : sdea.noel@gmail.com jusqu'au 30 septembre 2026. Le programme



parviendra à la population par tout-ménage courant novembre. Les participants seront contactés personnellement pour l'organisation. Vive la magie de Noël. ■

Texte de Danielle Bregnard, SDEA



Place de la liberté 5 / 2942 Alle
032 471 13 12 ou 076 559 59 36

Restaurant chinois

LUNDI: Fermé

MARDI à DIMANCHE: 10h30-14h30 17h30-22h30
VENDREDI et SAMEDI: 10h30-14h30 17h30-24h00

Boucherie DOMON SA

032 471 13 51
032 471 14 08



boucherie.domon@bluewin.ch

Place de la Liberté 1
2942 Alle



LA GRANGE

Vendredi à dimanche : saucisses d'Ajoie, chicken nuggets, frites, bar à vin et spritz.

Vendredi et samedi : tranches à la crème.

Dimanche : steaks de bœuf.



Boissons, planche apéro et hot-dogs
Activité du dimanche : concours de lancer d'avion en papier



La société de

Carnav'Alle

vous souhaite une belle fête de village et vous souhaite la bienvenue à son stand.

Invitation au prochain Carnaval
samedi 30 janvier 2027



-  Friture à gogo
-  Bar
-  Roulette **Le retour !**

Le kiosque
Chez Mad
souhaite
à toutes et à tous
une belle fête
d'Alle



FLEURY - MONNAT

Venez à notre stand boire et manger les produits du terroir d'Ajoie durant la fête !



Le Cartel des Sociétés locales et les Autorités communales vous souhaitent une excellente fête du village !

Programme de la fête d'Alle 2026

Vendredi 21 août 2026

- 19h00 Cérémonie communale et accueil des nouveaux habitants, remise des prix : « Et si vous plantiez un arbre / des arbustes en 2026 ? ». Apéritif offert par la Commune.
- 19h30 **Brice chante Mike Brant**
- 21h00 Disco avec Energy Night
- Soupe à l'oignon par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers
- Retour en sécurité grâce à Noctambus et Be My Angel

Samedi 22 août 2026

- 18h00 Ouverture des stands
- 20h00 **Pascal Kartier, sosie vocal de Florent Pagny**
- 21h30 Disco avec Energy Night

Dimanche 23 août 2026

- 11h00 Ouverture et cérémonie des mérites culturels et sportifs. Résultats de la Tombola organisée par la Commission d'école. Apéritif offert par la Commune. Production de la chorale de l'école.
- 13h30-14h00 Tours gratuits des manèges
- 14h00 Animation par l'Equipe Jeunesse
- 15h00 Animation Aéro-Modèle-Club
- 15h30 Course de garçons de café animée par le Groupe des jeunes
- 17h30 Variété avec orchestre «Nuit Blanche»
- 20h30 Disco avec Energy Night
- Manèges Tagada, T-Rex Tower, la Sauterelle, auto-tamponneuses, carrousel, Benji-trampoline.

En collaboration avec la Commission d'école, il sera possible d'offrir la consigne de son verre. Les fonds ainsi récoltés financeront des activités parascolaires.

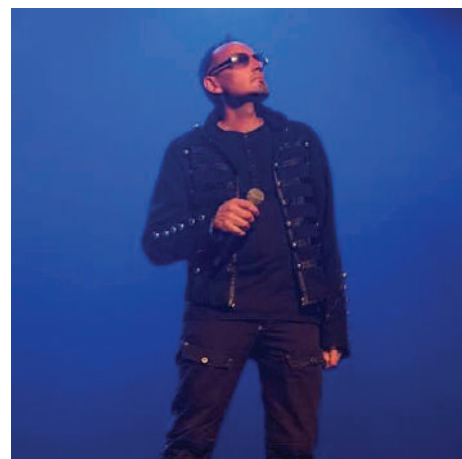
Liste des stands 2026

Clos des Cantons	Jambon frites salade, rosbif, glaces, boissons et cafés.
FSG Alle	Friture frites salade. Jeu de la roulette.
Société de Musique	Vendredi et samedi: tranches à la crème. Dimanche: steaks de boeuf. Tout le week-end: saucisses d'Ajoie, nuggets et frites, bar à vins.
Ange-bar	Bar et cocktails, sandwiches américains et frites.
Jurassic Gin	Bar gin, cocktails et cappucino.
FC Alle	Bar, pains pizzas.
Aéromodèle Club	Bar.
Animation Carnav'Alle	Bar, planches apéro, carna steaks, saucisse de veau.
FSG groupe athlétique	Bar.
Groupe des jeunes	Bar.
Jeunes sapeurs-pompiers	Bar, tartes flambées.
Austr'Alle Volley Beach	Bar, Mac Maillard, pain merguez et croquantes, oignons.

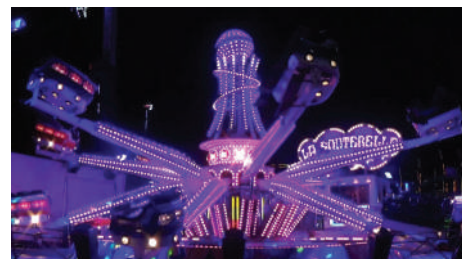
Et chez nos restaurateurs : Le Régional, l'Helvetia Restaurant chinois, le Cheval-Blanc et le Raisin.



Brice chante Mike Brant,
Vendredi 21 août 2026 à 19h30.



Pascal Kartier, sosie vocale de Florent
Pagny, Samedi 22 août 2026 à 20h00.



Ça bondit, ça rit, ça tourne : bienvenue à
bord de la Sauterelle .



Sensations fortes garanties à bord du
manège Tagada.

La SoMu à la Fête fédérale de musique : engagement, émotion et fierté

Après un petit échauffement dans son local, la Société de Musique a pris son départ en car vers 10h30 pour la Fête Fédérale de Musique à Bienne.

Arrivés sur place, après un petit tour rapide de la place de fête, il est déjà l'heure de la parade ! Les musiciens se mettent en place à la suite des autres sociétés aux abords du parcours de parade situé le long de la rivière de la Suze, sur le Quai du haut. Chaque société ne dispose que de 3 minutes pour se mettre en place et s'aligner. S'en suivra ensuite une inspection au départ, au milieu et à la fin du parcours. L'alignement, l'uniformité, la tenue, la prestance, et évidemment la musique sont jugés. La SoMu s'en sort plutôt bien, au vu du peu d'entraînement, compliqué par le temps capricieux de la semaine précédente. Ensuite, la société se rendra directement dans les locaux d'un photographe professionnel pour la photo officielle, un moment toujours joyeux et rassembleur.

Après quelques moments de temps libre durant lesquels les membres pourront profiter des animations proposées par les organisateurs, il est déjà temps de se concentrer avant le grand rendez-vous de la journée, le concours en salle. Direction donc le collège du Sahligut, où nous



Sous les regards du public, la SoMu défile unie et concentrée dans les rues biennoises.

Photo: Société de Musique d'Alle

aurons 1 heure de chauffe, avant de présenter nos deux morceaux. En premier nous jouerons la pièce « Endless Peace » de Pierre-Etienne Sagnol, imposée à toutes les sociétés de notre catégorie, et que tout le monde n'aura reçu que 10 semaines avant la fête, ce qui est relativement court. À peine repris notre souffle de cette première épreuve que nous enchaînerons avec notre morceau de

choix, « Māngōroa » de Marc Jeanbourquin que nous avons déjà préparé pour notre concert annuel et le festival des fanfares d'Ajoie à Boncourt en mars dernier.

Lors des deux morceaux, on sent que la société donne tout ce qu'elle a, tous les musiciens sont à 100%. L'ambiance sur scène est folle et tout le monde redescend un peu ému du podium. Une fois ces moments de concentration passés, tout le monde peut souffler et profiter pleinement du banquet officiel et de la soirée qui suit, quelle ambiance ! La société reprendra le chemin du retour à la suite des résultats qui sont excellents. Nous finirons au final 5e sur le morceau imposé, 5e sur le morceau de choix, et 7e au classement total de notre salle, nous n'aurions pas pu rêver mieux !

La société de Musique revient donc de la fête fédérale fière de ses prestations et unis grâce à cette belle journée qui aura su marquer les esprits de chacun ! Vive la SoMu ! ■



Concentration maximale sur scène pour la SoMu. Photo: Société de Musique d'Alle

Texte d'Emile Sanglard

Quelques particularités des rues d'Alle

Quand on traverse Alle au quotidien, on emprunte ses rues sans toujours prêter attention à leurs particularités. Pourtant, derrière des noms familiers et des trajets bien connus se cachent des curiosités parfois étonnantes, issues de la géographie du village, de son histoire administrative ou encore de décisions urbanistiques bien précises. Petit tour d'horizon de ces singularités qui font aussi le charme de notre Commune.

La rue du 23 Juin, une rue aux numéros exclusivement pairs

La *rue du 23 Juin* est sans doute l'un des meilleurs exemples de l'influence de la géographie sur l'organisation du village autour de la rivière l'Allaine. Cette rue se développe exclusivement sur la rive sud de l'Allaine. Or, selon la logique habituelle de numérotation, les numéros impairs se trouvent à gauche de la rue et les numéros pairs à droite. Dans le cas de la *rue du 23 Juin*, le côté nord de la rue correspond directement à la rivière. Il n'y a donc aucun bâtiment de ce côté-là, si ce n'est les bâtiments de l'autre côté de la rivière situés à la *rue de l'Eglise*. Résultat : seul le côté sud de la rue est numéroté. Comme ce côté correspond au côté pair, on ne trouve à la *rue du 23 Juin* que des numéros pairs. Cette particularité peut surprendre, mais elle illustre parfaitement l'adaptation pragmatique du village à son environnement naturel. Ici, pas d'erreur ou d'oubli administratif, simplement une rue qui est d'un côté de l'Allaine.

Une rue sans maison : la Côte Pucin

Alle possède également une rue qui ne compte aucune maison. Il s'agit de la *rue Côte Pucin*, bien que ce soit un chemin. Cette rue relie la *rue Clos des Tilleuls* (chemin de la déchetterie) à la *rue Sur la Maille* et joue avant tout un rôle de liaison plutôt que d'habitat. La *Côte Pucin* est donc une rue à part entière du point de vue administratif, avec un nom officiel et une fonction clairement définie dans le réseau à mobilité douce, mais sans aucune adresse postale.



L'Allaine, artère centrale du village, avec, à ses côtés, la rue 23-Juin et la rue de l'Eglise.

Photo: Denis Burgerey.

Une rue avec un seul numéro : la Place de la Gare

Autre curiosité locale : une rue qui ne compte qu'un seul numéro officiel. La *Place de la Gare* est née lors du déménagement de la Mairie. Afin de marquer ce changement et de donner une identité propre au nouvel emplacement de l'Administration communale, il a été décidé de créer une nouvelle dénomination de rue. Ainsi est apparue la *Place de la Gare*. Toutefois, à l'exception de la Mairie, aucun autre bâtiment n'y est officiellement enregistré. La Mairie porte donc l'unique adresse de cette place : le numéro 1. Fait encore plus singulier, seule la façade sud du bâtiment est rattachée à la *Place de la Gare 1*. Le côté nord du même édifice est, quant à lui, enregistré à la *route de Courgenay*. Un seul bâtiment, deux adresses, selon le côté Nord ou Sud.

La dernière rue créée à Alle

Ce n'est pas toutes les années qu'une nouvelle rue est créée. La rue la plus récente du village date de 2015. Elle porte le nom de *Montagne d'Alle* pour le lotissement à côté de *Champs Saint-Martin*. Ce choix n'est pas anodin, il rend hommage à un procès historique qui avait opposé la Commune d'Alle à la Commune de Courgenay pendant plus de

500 ans. Ce long différend territorial s'était terminé 150 ans plus tôt, et l'année 2015 marquait précisément cet anniversaire. La création de cette rue fut donc l'occasion de rappeler un épisode marquant de l'histoire locale, souvent méconnu, mais pourtant déterminant pour la définition du territoire communal. À noter que d'autres noms avaient été proposés lors des discussions au sein de la Commission d'urbanisme, présidée à l'époque par votre rédacteur. Parmi eux figuraient notamment *rue du Tour de France*, en souvenir du passage du Tour de France en 2012, *Les Nouvelles Vies*, ou encore *Impasse Corbéri*. Finalement, c'est *Montagne d'Alle* qui a été retenue, privilégiant la mémoire historique.

Ces quelques exemples rappellent que les rues d'Alle sont bien plus que de simples voies de passage. Chacune, à sa manière, témoigne de l'histoire du village, de sa géographie parfois contraignante, des décisions prises au fil du temps et d'un passé qui remonte parfois à plusieurs siècles. Qu'elles portent une numérotation surprenante, qu'elles ne comptent aucune habitation, une seule adresse ou qu'elles aient été créées pour marquer un événement ancien, toutes contribuent à l'identité, au charme et à la singularité du village d'Alle. ■

Texte d'Alan Stalder

Il y a 80 ans

Elle est encore dans la mémoire des «anciens» du village tant elle fut grandiose.

Cette «Kermesse» de 1946 (il y a 80 ans) rassembla toute la population pour permettre à la Paroisse catholique et à son curé l'Abbé Ernest Farine de lancer le grand projet de rénovation et d'agrandissement de l'Eglise d'Alle, un chantier «hors norme» pour l'époque (1951-1953).

Particularité à relever, c'est à cette occasion que devait naître dans la foulée le Chœur Mixte «l'Echo de l'Allaine» à l'initiative de M. Evarist Lachat, instituteur et Directeur de la Sainte-Cécile. ■

Texte de Charles Raccordon

Fondation du patrimoine culturel et religieux d'Alle



Source: Fondation du patrimoine culturel et religieux d'Alle.

Service de défense contre le feu, il y a 35 ans

Le Corps des Sapeurs-pompiers d'Alle inaugure le 7 septembre 1991, le premier véhicule moderne de son histoire.

Il s'agissait d'un « Tonne-pompe » de grande capacité pour la lutte contre les incendies.

Le crédit de CHF 300'000.- a été voté en Assemblée communale le 10 mai 1990 et le véhicule fut réceptionné le 16 août 1991.

Parrain : Bernard Desboeufs,
commandant des Sapeurs-pompiers.

Marraine : Françoise Raccordon,
épouse du Maire de l'époque.

Après 34 ans de service, le véhicule fut remplacé en 2025 dans le cadre du SIS Vendline. ■

Texte de Charles Raccordon

Fondation du patrimoine culturel et religieux d'Alle



Source: Fondation du patrimoine culturel et religieux d'Alle.

Nouvel attentat sur la route d'Alle, 30 avril 1886

Ce matin, à 6 heures, la nommée Joséphine Boéchat, de Miécourt, âgée de 45 ans, quittait Porrentruy pour retourner à Miécourt. A mi-chemin, entre Porrentruy et Alle, elle a été attaquée par un individu qui la suivait. Jetée à terre, la pauvre femme a été frappée au visage et dépouillée de son porte-monnaie, contenant de 4 à 5 Fr. L'agresseur a même poussé plus loin ses criminelles entreprises. Comme il cherchait à empêcher sa victime de crier en lui comprimant la bouche, la femme l'a mordu à un doigt. Après le vol, le brigand s'est enfui dans le bois. Grâce à l'activité déployée par M. le Sergent Major Mouche et ses gendarmes, on se mit de suite à la recherche du coupable, lequel ne tarda pas à être arrêté. C'est un individu qui sortait hier de prison où il venait de purger une condamnation de 15 jours. ■

Le Jura, Volume 36, Numéro 35, 30 avril 1886

Il y a 130 ans

Le dimanche 11 août 1896, deux sociétés locales inaugurent chacune leur première bannière.

C'est le cas de la : **Société de Musique d'Alle** fondée en 1874, et la **Société de chant «Les enfants de l'Allaine»**. Nous n'avons malheureusement pas de cliché de cette bannière.

La bénédiction a été donnée par l'Abbé Henri Terrier, curé de la Paroisse. ■



«Emblème» dû aux talents M. Albert Merguin, peintre décorateur à la Chaux-de-Fonds.

Texte de Charles Raccordon

Fondation du patrimoine culturel et religieux d'Alle

1er février 1879

La Rédaction.

BERNE. — La fièvre nerveuse règne dans le Jura bernois. Elle a éclaté à Alle avec beaucoup de violence. On cite une famille de sept personnes qui en est atteinte. Il y a déjà dans la localité sept décès et on évalue à 30 environ le nombre des malades. Ce sont, paraît-il, les enfants de 6 à 15 ans que la maladie frappe les premiers.

Journal, la Tribune de Genève du 1er février 1879

Fondation du patrimoine culturel et religieux d'Alle

Alle - Le maître d'école il y a 242 ans

Le texte que nous publions ci-après provient d'une volumineuse étude de Mgr Folletête datée de 1946, il y a tout juste 80 ans dans un livre intitulé «L'Ecole paroissiale dans la Principauté de l'Evêché de Bâle jusqu'à la Révolution (1789)». Il décrit les conditions d'engagement du «Régent» sous l'ancien régime. ■

Texte de Charles Raccordon, Fondation du patrimoine culturel et religieux d'Alle

Décret pour le maître d'école d'Alle (1)

Son Altesse ayant jugé bon de régler et fixer les salaires et émoluments du maître d'école et clavier d'Alle, les a fixés et réglés comme suit :

1. Il percevra annuellement de la communauté en argent 25 livres.
2. En grains 25 penaux époutet.
3. de la fabrique comme clavier en argent 20 livres.
4. de la même en grain 20 penaux époutet.
5. il percevra annuellement l'intérêt d'un capital de cent livres fondé par feu Sr. Duvernois, curé, en faveur du maître d'école du dit lieu.
6. il aura la jouissance d'un jardin derrière l'église entre la dote du Midi, le communal des autres parts.
7. il aura son logement dans la maison destinée pour tenir la classe, à charge de l'entretenir des menues réparations locatives.
8. Il percevra de chaque messe que l'on chante, que les particuliers feront célébrer, deux sols six deniers.
9. il percevra pour sa peine à mettre le drap mortuaire, l'ôter et sécher deux sols huit deniers.
10. il percevra de chaque nouveau mariage 1 livre en place de 10 sols qu'il percevait cy-devant.
11. il percevra de chaque femme après la relevée de ses couches et la bénédiction 2 sols 6 den. et une petite miche de pain.
12. il percevra de chaque résident à Alle annuellement, soit qu'il ait enfant ou non 10 s. et ce outre les deniers de la résidence qu'il paie tant à S. A. qu'à la communauté du dit lieu, ainsi qu'il a plu à S. A. d'ordonner.
13. Il percevra annuellement 6 toises de bois d'affouage gratis sur tronc et ce sans préjudice et diminution de la gaube commune bourgeoise, lesquelles six toises lui seront marquées dans des endroits les plus commodes et les plus à la porte du village, moyennant quoy il ne pourra plus exiger aucune bûche des enfants, qui fréquentent la classe.
14. Il sera franc de toute corvée personnelle tant seigneuriales que de celles de paroisse et de communauté.
15. Le dit maître d'école aura le droit de jeter, chaque année, sur les pâturages publics une vache gratis ou quatre pièces de menu bétail en place, laquelle vache ou lesquelles quatre pièces de menu bétail seront franches de la garde sans qu'il puisse être tenu à cet égard de faire le tour de la bergerie et ce sans aucun préjudice ni diminution des autres bestiaux qu'il pourrait encore avoir le droit comme bourgeois de mettre sur les dits pâturages.

16. Il aura de même le droit de mettre un cochon à la glandée franc de la garde et du tour de bergerie, sans aucun préjudice ni diminution des autres droits comme bourgeois.

17. La communauté du dit Alle sera encore tenue de fournir au maître d'école 1 journal de bon terrain pour être mis en nature d'enclos et de culture et à en pouvoir jouir comme il avisera bon être ; laquelle sera de plus obligée de lui barrer la 1re fois le dit journal, pour être ensuite par le dit maître d'école maintenu et entretenu en bon et dû état, ainsi que les haies, à charge néanmoins par la dite communauté de lui faire marquer et fournir le bois nécessaire pour leur entretien dans des endroits convenables et à portée ; le tout gratis et sans aucune rétribution.

18. Le maître d'école étant la personne la plus utile et la plus nécessaire après l'officier du lieu, Son Altesse ordonne qu'il soit considéré à l'avenir comme la première personne après son officier et que comme tel il ait le premier rang après son officier dans tous les concours publics.

19. En conséquence des dits émoluments et avantages, le dit maître d'école sera tenu de se conformer exactement et ponctuellement à l'Ordonnance de S. A. concernant les maîtres d'école et claviers et de se procurer un élève, qui soit agréable au Sr. curé du dit lieu après avoir été présenté au maire... pour pouvoir, en cas de maladie ou absence, faire ses fonctions soit de maître d'école, soit de clavier. Il sera en outre tenu de faire réciter à ses écoliers, tant avant qu'après la classe, les prières prescrites, ainsi que celles du matin et du soir, telles qu'elles se trouvent dans le catéchisme de l'Evêché de Bâle, et de se conformer pour ce qui regarde l'instruction de la jeunesse à ce qui lui sera réglé et prescrit par le sieur curé à cet égard.

Enfin pour que l'Ordonnance salutaire concernant l'instruction de la jeunesse sorte son effet en entier, S. A. ordonne au dit maître d'école de tenir note exacte, chaque mois, de chaque père et mère, tuteur ou curateur, qui négligeront d'envoyer leurs enfants, pupilles ou mineurs en classe pour être iceux ensuite punis par la Seigneurie de telle amende qu'elle trouvera juste et équitable, laquelle S. A. veut qu'elle soit payée et délivrée au dit maître d'école en récompense des peines et soins qu'il prend à instruire la jeunesse. Elle ordonne en conséquence au maire et ayant charge ainsi qu'au maître d'école et clavier d'exécuter exactement les présentes, sous peine de désobéissance.

Donné au château de Porrentruy, le 11 décembre 1784.

Joseph.

Source: Archives paroissiales.

1965 : classe de Marie-Jeanne Riat (enfants nés en 1957)



1967 : classe de Marie-Jeanne Riat (enfants nés en 1957). Source: Fondation du patrimoine culturel et religieux d'Alle.

1er rang, de gauche à droite: Josiane Mülhethaler, Vincent Saner, Didier Roth, Yves-André Grossenbacher, Elisabeth Roth.

2ème rang: Denis Mamie, Jean-Luc Chapuis, Romain Walzer, Marie-Josée Voillat, Elisabeth Raval.

3ème rang: Marianne Rebetez, Yvonne Gurba, Michel Racordon, Christian Theurillat, Edith Pfander, Christine Meyer.

4ème rang: Yves Etienne (1956), Jean-Jacques Beuchat.

5ème rang: Pascaline Maître, Dominique Mamie.

6ème rang: Yves Mamie, Marie-Hélène Fleury, Martine Hubleur, Raymond Julien.

7ème rang: Michel Gurba, Marie-Colette Voélin, Bernard Theurillat.

Marie-Jeanne Riat a enseigné à Alle de 1963 à 1966. Photo prise dans l'ancienne école primaire d'Alle.

Erratum du Journal local avril 2026 : Sur la photo 1961 : Classe de Jean Thüler (enfants nés en 1951-1952) du Journal local d'Alle d'avril 2026, 4ème rang à côté de Guy Daetwyler, il ne s'agit pas de Jean-Louis Stellan mais **Claude Châtelain**. Nous remercions nos fidèles lecteurs pour leur lecture attentive.

Pour la sauvegarde de nos souvenirs et pour les archives, les personnes qui possèdent d'anciennes photos de classe peuvent s'adresser à Mme Marie-Eve Petignat (me.petignat2@bluemail.ch), Fondation du patrimoine culturel et religieux d'Alle, qui va procéder à leur numérisation. Les photos vous seront restituées et paraîtront peut-être dans le présent journal local d'Alle. ■

Texte de Marie-Eve Petignat, Fondation du patrimoine culturel et religieux d'Alle

Tirage et impression : 1200 exemplaires / Ex-périence web & print, 2942 Alle. **Articles** : Danielle Bregnard / Julie Greub / Marie-Eve Petignat, Fondation du patrimoine culturel et religieux d'Alle / Charles Raccordon, Fondation du patrimoine culturel et religieux d'Alle / Alan Stalder, Conseiller communal / Claude Vanhoutégghem, Maire. **Rédacteur en chef** : Alan Stalder, Conseiller communal. **Photos** : Denis Burgerey / Marie-Eve Petignat, Fondation du patrimoine culturel et religieux d'Alle / Charles Raccordon, Fondation du patrimoine culturel et religieux d'Alle / Emile Sanglard / Alan Stalder, Conseiller communal / Société de Musique d'Alle / Claude Vanhoutégghem, Maire / Aurel von Niederhäusern. **Correcteur** : Daniel Farine, Secrétaire communal. **Contributions** : Ont contribué à cette édition : Nicole Fernandez-Jobin, agente administrative, Serge Caillet, Vice-Maire 2026. **Parution du journal** : 3x par année: Pâques, Fête d'Alle, Noël. Retrouvez les précédentes éditions sur www.alle.ch